

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7291750901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7291750901>

Cette annonce a été mise en ligne le **19 mai 2022** sur **Actu.fr - le Perche**
Pour le département : **72 - SARTHE**

MALIA ARNAGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : boulevard Pierre Lefauchaux Centre
Commercial Super U
72230 ARNAGE
517 604 278 RCS LE MANS

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 01.04.2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 01.04.2022, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 15 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

AGREMENT : Toute cession d'actions est soumise à l'agrément préalable donnée par décision collective des

associés adoptée à la majorité des deux tiers des voix des associés ayant droit de vote, présents ou représentés, après purge de la procédure de préemption.

M. Emmanuel BRUNEAU, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENTE DE LA SOCIETE : La société J.E.B., Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, ayant son siège social 6 place du Marché 72210 LA SUZE SUR SARTHE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 411 084 759 RCS LE MANS, représentée par son co gérant, M. Emmanuel BRUNEAU.

Pour avis
Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

